IMPORTANT

LE MUR DU SÉNAT

Pourquoi cette élection est la plus difficile pour LFI et pourquoi elle mérite pourtant toute notre attention.

➡

Sauvegarde. Diffuse. Réponds.



@miaoulenchon

27 SEPTEMBRE

Le 27 septembre 2026, **178** des 348 sièges du Sénat seront renouvelés.

Mais nous ne voterons pas.
Les sénateur·rices sont élu·es pour six ans au suffrage universel indirect : ce sont des grand·es électeur·rices qui déposeront leur bulletin.

Pour cette série 2 : 93469 personnes seulement participeront au scrutin.



@miaoulenchon

QUI VOTE ?

Les sénateur·rices sont élu·es par
des grand·es électeur·rices :
député·es, sénateur·rices, conseiller·ères
régionaux et départementaux…
Mais surtout des délégué·es des conseils municipaux.

En 2026, iels représentent :
88 937 personnes sur 93 469.
Soit 95,2 % du collège électoral.

Voilà la clé du scrutin :
pour peser au Sénat, il faut d'abord peser dans les communes.

Ce ne sont pas simplement « les conseiller·ères municipaux » qui votent partout. Dans les communes de 9000 habitant·es et plus, tous les membres du conseil municipal sont délégué·es de droit ; dans les communes plus petites, le conseil municipal désigne un nombre déterminé de délégué·es.



@miaoulenchon

LE VRAI VERROU

C'est précisément là que LFI part
avec un énorme retard.

Le PS, le PCF, les écologistes, le centre et surtout la droite disposent depuis des décennies de maires, d'adjoint·es et de conseiller·ères municipaux dans des milliers de communes.
LFI, créée en 2016, n'avait pas ce réseau.

Les municipales de 2026 ont commencé à modifier la situation.
Mais dix ans ne compensent pas plusieurs générations d'implantation locale.



@miaoulenchon

ENCORE TRÈS PEU

Les municipales de 2026 ont marqué une percée historique pour LFI :

+ de 400 conseils municipaux, une dizaine de communes remportées ,dont 7 villes de plus de 3 500 habitant·es officiellement dirigées par un maire LFI. Mais deux de ces conquêtes sont déjà menacées : Vénissieux et Vaulx-en-Velin. Le 14 septembre, la rapporteure publique du tribunal administratif de Lyon a demandé l'annulation des deux élections. En cause : des irrégularités commises par d'autres listes, pas par LFI. Si les annulations devenaient définitives, LFI pourrait donc perdre 2 de ses 8 principales mairies.

Voilà aussi pourquoi les sénatoriales sont si difficiles : l'implantation municipale insoumise vient à peine de commencer.



@miaoulenchon

8 MAIRIES LFI

Depuis les municipales de 2026, LFI dirige huit grandes communes :

Saint-Denis (93) — Bally Bagayoko
La Courneuve (93) — Aly Diouara
Roubaix (59) — David Guiraud
Creil (60) — Omar Yaqoob
Le Tampon (974) — Alexis Chaussalet
★ Vaulx-en-Velin (69) — Abdelkader Lahmar
★ Vénissieux (69) — Idir Boumertit
★ Saint-Fons (69) — Hadi Mebarki

Mais en 2026, seules les trois villes du Rhône (★) sont concernées par le renouvellement sénatorial. Saint-Denis, La Courneuve, Roubaix, Creil et Le Tampon appartiennent à l'autre série. Résultat : sur les 8 principales mairies LFI, seules 3 peuvent renforcer directement le collège électoral sénatorial de cette année.



@miaoulenchon

TERRAIN INÉGAL

Le scrutin sénatorial ne cherche pas
à reproduire exactement la population française.

**Il représente les collectivités territoriales.
Conséquence : les petites communes disposent proportionnellement d'un poids supérieur à celui qu'elles auraient dans une représentation strictement démographique.
Même l'étude d'impact de la réforme de 2013 reconnaissait que le collège sénatorial accordait une « meilleure représentation aux petites communes ».**

Un système structurellement compliqué pour une force dont les principaux points d'appui sont urbains et populaires.



@miaoulenchon

MAUVAISE SÉRIE

Et 2026 ajoute donc une difficulté supplémentaire.

Le renouvellement concerne la série 2. Or elle ne comprend ni Paris, ni les autres départements franciliens, ni le Nord : plusieurs territoires où LFI a renforcé son implantation. Public Sénat décrit explicitement cette série comme moins favorable aux Insoumis que celle de 2029.

2026 est donc une bataille menée sur un terrain particulièrement difficile.



@miaoulenchon

ZÉRO SIÈGE

Voilà le paradoxe.

LFI dispose de dizaines de député·es à l'Assemblée nationale.
Mais au Sénat, aujourd'hui :
0 sénateur·rice LFI.
Pendant ce temps, le groupe LR compte 131 sénateur·rices et l'Union centriste 59.

Une des principales forces politiques du pays est donc totalement absente d'une moitié du Parlement.



@miaoulenchon

À QUOI BON ?

Un·e sénateur·rice peut :

Déposer des propositions de loi ;
Amender les textes ;
Voter les lois ;
Interroger le Gouvernement ;
Participer aux commissions ;
Mener des missions de contrôle et d'enquête.

L'Assemblée nationale peut avoir le dernier mot sur la plupart des lois ordinaires.
Mais être absent du Sénat, c'est abandonner tout un espace du combat parlementaire.



@miaoulenchon

BLOQUER
LE CHANGEMENT

Et sur la Constitution, c'est encore autre chose.

L'article 89 impose qu'une révision constitutionnelle soit adoptée dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale ET le Sénat.
Pas de dernier mot de l'Assemblée.
Il faut les deux chambres réunies

Pour qui défend une VIe République et une transformation profonde des institutions, la composition du Sénat n'est donc absolument pas secondaire.



@miaoulenchon

UN PREMIER SIÈGE

Faire élire un·e sénateur·rice LFI
ne renverserait évidemment pas la majorité sénatoriale.

Et il faut 10 sénateur·rices pour constituer son propre groupe. Mais passer de zéro à un casserait une anomalie politique : l'absence totale de LFI au Sénat.

Ce serait surtout le début d'une implantation appelée à devenir beaucoup plus favorable lors du renouvellement de 2029.



@miaoulenchon

LE TEST RHÔNE

Le Rhône est aujourd'hui
le département à regarder.

7 sièges.
Environ 3 800 grand·es électeur·rices.
Les estimations publiées donnent actuellement 250 à 300 voix à la liste menée par Gabriel Amard.
Autour de 350 voix pourraient suffire pour obtenir un siège.

Autrement dit : dans ce type de scrutin, quelques dizaines de grand·es électeur·rices peuvent faire toute la différence.



@miaoulenchon

UN SIÈGE À PRENDRE

Chez les Français·es de l'étranger,
3 listes de gauche s'affrontent :
LFI — **Martha Peciña**
Les Écologistes — **Mélanie Vogel**
PS — **Yan Chantrel**

LFI estime qu'une cinquantaine de voix pourrait suffire pour faire élire Martha Peciña et obtenir ainsi une 3e sénatrice de gauche. L'argument est simple : les écologistes disposeraient d'assez de voix pour réélire Mélanie Vogel, mais pas pour décrocher un second siège.

Quelques voix écologistes pourraient donc faire la différence entre un siège supplémentaire pour LFI... ou un siège laissé à la droite.



@miaoulenchon

OÙ ÇA VOTE ?

La série 2 renouvelée le 27 septembre 2026
c'est 178 sièges dans 64 circonscriptions.

Métropole — 58 départements

Ain • Aisne • Allier • Alpes-de-Haute-Provence • Hautes-Alpes • Alpes-Maritimes • Ardèche • Ardennes • Ariège • Aube • Aude • Aveyron • Bouches-du-Rhône • Calvados • Cantal • Charente • Charente-Maritime • Cher • Corrèze • Corse-du-Sud • Haute-Corse • Côte-d'Or • Côtes-d'Armor • Creuse • Dordogne • Doubs • Drôme • Eure • Eure-et-Loir • Finistère • Gard • Haute-Garonne • Gers • Gironde • Hérault • Ille-et-Vilaine • Indre Bas-Rhin • Haut-Rhin • Rhône • Haute-Saône • Saône-et-Loire • Sarthe • Savoie • Haute-Savoie • Seine-Maritime • Deux-Sèvres • Somme • Tarn • Tarn-et-Garonne • Var • Vaucluse • Vendée • Vienne • Haute-Vienne • Vosges • Yonne • Territoire de Belfort



@miaoulenchon

Outre-mer

Guyane • Saint-Barthélemy • Saint-Martin • Wallis-et-Futuna • Polynésie française

Français·es de l'étranger : 6 sièges renouvelés.

Paris, la Seine-et-Marne et les Yvelines ne votent pas cette année, contrairement aux départements 67 à 90 qui relèvent normalement de cette série.



@miaoulenchon

SORTIR DE L'OMBRE

Le principal problème démocratique
de cette élection est aussi son invisibilité.

**93 469 personnes vont participer
à l'élection de la moitié du Sénat.
La plupart des citoyen·nes ignorent
jusqu'au nom de leur grand·e électeur·rice.
Alors rendons ce scrutin visible.
Demandons publiquement aux élu·es
concerné·es :
Êtes-vous grand·e électeur·rice ?
Quelles listes allez-vous soutenir ?
Quels critères guideront votre choix ?**

**Le suffrage est secret.
Le débat politique ne doit pas l'être !**



@miaoulenchon

ÉCRIVEZ-LEUR

Message citoyen type :

Bonjour,
vous participez peut-être, en tant qu'élu·e local·e,
à l'élection sénatoriale du 27 septembre.

Aujourd'hui, La France insoumise ne compte aucun·e sénateur·rice, alors qu'elle représente plusieurs millions d'électeur·rices et constitue l'une des principales forces politiques du pays. À mes yeux, cette absence crée un déséquilibre démocratique évident, d'autant que le Sénat intervient sur la loi, le contrôle du Gouvernement et les révisions constitutionnelles.

En tant qu'habitant·e de votre territoire, je suis inquiet·e pour nos services publics, les moyens de nos communes, nos retraites, l'écologie, la démocratie et lutte contre les discriminations.

Pour ma part, je considère indispensable que LFI puisse enfin y être représentée et je vous demande donc de soutenir une candidature LFI.

Merci de votre réponse/ Cordialement/Etc.



@miaoulenchon

LES SOURCES :

- Sénat — Élections sénatoriales 2026 : collège électoral et chiffres-clés
- Ministère de l'Intérieur — Élections sénatoriales du 27 septembre 2026
- Sénat — Mode d'élection des sénateur·rices
- Sénat — Étude d'impact sur la représentation des petites communes
- Public Sénat — LFI à l'assaut d'un Sénat qui lui échappe encore
- Sénat — Composition des groupes politiques, mise à jour du 14 septembre 2026
- Le Monde / Public Sénat — Rapport de forces des sénatoriales dans le Rhône
- Constitution, article 89 — procédure de révision constitutionnelle



@miaoulenchon

Vous aimez mon travail ?
Soutenez-moi sur Tipeee ❤️
Même 1 €, ça m'aide à continuer.
Lien dans ma bio.
https://fr.tipeee.com/miaoulenchon/



SAUVEGARDE CE CHARROUSEL ET DIFFUSE-LE LARGEMENT.

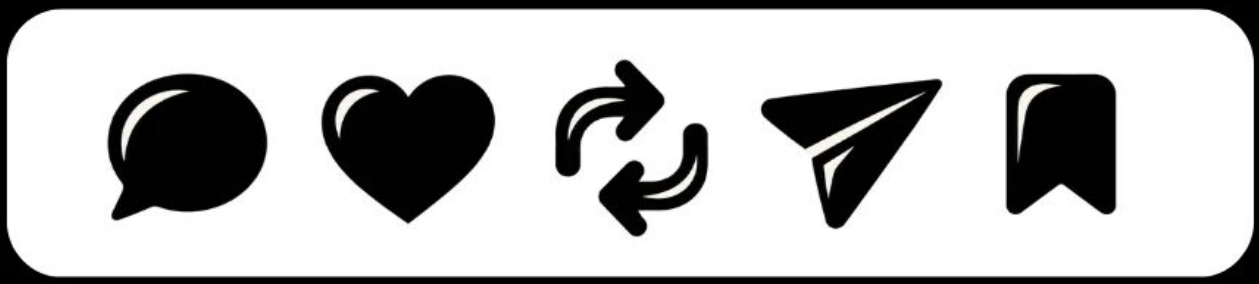

MELENCHON 2027.fr



@miaoulenchon